60me Année — Nouvelle Série — No 509 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 5 NOVEMBRE 1955.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Conseil Municipal de Sisteron

Le Conseil Municipal de la ville s'est réuni Vendredi 21 Octobre. M. Fauque, 1er adjoint, préside la séance en remplacement de M. Emile Paret, maire, toujours alité.

16 conseillers sont présents : MM. Tron Léon, Bouchet, Docteur Tron, Jourdan, Perrin, Niel, Thélène, Julien, Richaud, Jouve, Reynaud, Brémond, Fabre, Chaix, Maffren.

Absents et excusés : MM. Paret et Chautard.

M. Fauque ouvre la séance en donnant le compte-rendu de la dernière séance, qui est accepté à l'unanimité, mais avec une intervention de M. Raoul Bouchet qui demande l'inscription de la mention de son nom sur toutes ses demandes.

M. Léon Tron est désigné comme secrétaire de séance.

M. Fauque fait connaître à l'assemblée municipale le but de cette réunion : d'abord l'élection d'un deuxième adjoint, ensuite l'éclairage général de la ville.

ELECTION D'UN ADJOINT

M. Fauque donne connaissance d'une lettre de M. le Sous-Préfet disant que M. le Préfet des Basses-Alpes accepte la démission de M. Sias et par conséquence, demande le remplacement d'un adjoint si le conseil municipal le désire. M. le Président de séance demande aux conseillers s'ils veulent un deuxième adjoint. M. Raoul Bouchet intervient le premier dans ce débat et demande la dissolution pure et simple de cette municipalité. Ce n'est pas l'avis de tout le monde. Et ce débat dans lequel plusieurs conseillers prennent la parole, et qui dure pendant près d'une heure, est sanctionné par un vote à mains levées pour l'élection d'un deuxième adjoint. 11 voix pour : MM. Tron Léon, Fauque, Maffren, Thélène, Julien, Richaud, Jouve, Reynaud, Brémond, Chaix et Fabre. 1 voix contre : Bouchet. 4 voix abstention : Docteur Tron, Jourdan, Perrin et Niel.

L'élection d'un deuxième adjoint aura donc lieu d'ici deux semaines.

ECLAIRAGE DE LA VILLE

M. Fauque fait connaître le projet de l'éclairage de la ville. Le coût de ce projet est de l'ordre de 15.000.000 de francs, à savoir : 5.000.000 pour le matériel et 10.000.000 pour la main d'œuvre. L'éclairage actuel de certains quartiers sont faibles. Il faut refaire toute l'installation et donner à l'éclairage de la ville un réseau indépendant. Un emprunt sera demandé.

La question de l'éclairage amène la question force motrice de la station de pompage. Il faut pomper aux heures creuses afin d'avoir des économies sur la force motrice. Pour celà, installation d'un flotteur avec déclanchement automatique. Coût 1 million. Question renvoyée, ou plus exactement étude d'un projet avec simplement un niveau d'eau situé à la station de pompage, donnant la situation du bassin.

M. Maffren estime que cette amélioration ne peut être que provisoire car dès maintenant l'assemblée municipale, devant l'extension de la ville, doit prévoir l'agrandissement du bassin et de la station de pompage.

Après ces deux questions, M. Fauque donne le projet de l'agrandissement du cimetière qui va être donné rapidement sur appel d'offre. Coût 560.000 francs.

Ensuite sont désignés deux conseillers, MM. Thélène et Léon Tron, pour représenter la municipalité dans la commission des listes électorales.

***

Hier soir Vendredi, à 21 heures, a eu lieu l'élection d'un deuxième adjoint à la ville de Sisteron.

Nous regrettons de ne pouvoir donner aujourd'hui le résultat, cette élection ayant eu lieu très tard.

Une décoration bien méritée

Dimanche dernier avait lieu à Turriers une grande manifestation de sympathie envers le doyen des Maires bas-alpins. M. Philippe Astoin, maire de Reynier, recevait en présence de nombreuses personnalités bas-alpines la rosette d'Officier de la Légion d'Honneur en récompense de ses 51 ans d'exercice dans ses fonctions de Maire de la commune de Reynier.

C'est M. Millot, maire de Manosque et conseiller général, qui eut l'insigne honneur d'épingler sur la poitrine de M. Astoin la décoration que le gouvernement de la République venait de lui décerner.

A cette manifestation assistaient M. Mac-Grath, préfet des Basses-Alpes, MM. Naegelen et Massot, députés, M. Aguillon, conseiller général du canton de Turriers, M. Flutre, sous-préfet de Forcalquier, M. Chaudié, sous-préfet de Barcelonnette, et d'autres personnalités politiques du département.

Un banquet de 60 couverts réunissait à l'Hôtel Andretti toutes les personnes qui avaient honoré de leur présence cette manifestation empreinte de la plus grande sympathie et de la plus pure cordialité.

« Sisteron-Journal » où M. Astoin compte des amis, adresse au nouveau décoré toutes ses félicitations pour cette distinction bien méritée.

EN FLANANT...

Pris sur le vif

Trois amis discutaient rue de Provence à la hauteur du kiosque à journaux. Ils devisaient de choses et d'autres quand ils virent s'avancer, vers eux, un monsieur très chic paraissant de haute futée qui leur posa cette question : Le kiosque est-il fermé ? Oui monsieur, répondirent en cœur nos trois amis, mais vous trouverez des journaux au dépôt, à 150 mètres à droite.

Cent cinquante mètres, c'est bien loin, répondit notre quidam.

Mais Monsieur, répliqua l'un d'eux, rien ne vous empêche de prendre un taxi !

***

Un agent de l'autorité règlementait la circulation rue de Provence. Les automobilistes dociles se conformaient à ses instructions, néanmoins l'un d'eux ne voulu pas obtempérer à l'ordre de s'arrêter.

Poliment l'agent lui en demanda les raisons.

Le délinquant, voyant rouge, lui répondit : Monsieur je ne veux pas discuter, je veux voir plus haut que vous.

En ce cas, répliqua l'agent, prenez à gauche la route qui aboutit à la Citadelle ; de là-haut vous dominerez la ville et vous aurez le plus beau point de vue de Provence !...

X...

CHRONIQUE LOCALE

AVIS DE LA MAIRIE
11 NOVEMBRE

M. le Maire invite tous les groupements, associations civiles et militaires, ainsi que toute la population, à assister à la cérémonie organisée par les Anciens Combattants pour commémorer l'anniversaire de l'Armistice.

Rassemblement à 10 heures, Place de la Mairie, défilé, dépôt de gerbes de fleurs aux Monuments aux Morts.

LUNDI 7 NOVEMBRE
GRANDE FOIRE
A SISTERON

SPORTS

Sisteron-Vélo bat
Cercle Municipal de Marseille
par 2 buts à 0

Vraiment, cette saison, c'est un régal que de pouvoir assister, sur le Stade de Beaulieu, à un match de foot-ball.

Les sportifs, et ils sont nombreux, sont enchantés de voir évoluer l'équipe première du Sisteron-Vélo.

Dimanche dernier, c'est le Cercle Sportif Municipal de Marseille qui se trouve être l'adversaire de l'équipe locale en championnat.

En première mi-temps, les équipes font jeu égal. Chacune leur tour, elles donnent de jolies phases de jeu et les deux portiers réussissent de beaux arrêts sous de longs applaudissements.

La deuxième mi-temps se joue aussi vite. Cependant les Sisteronnais Fabre et G. Tron trouvent par de beaux shoots à battre le goal marseillais. Ces deux buts ne viennent pas d'un jeu personnel, ils sont l'œuvre d'une équipe complète, et c'est là un mérite.

***

En Coupe de Provence, demain Dimanche, à 15 heures, l'Union Sportive des Mées sera l'adversaire du Sisteron-Vélo.

En levée de rideau, en amical, les équipes réserves de ces mêmes clubs s'expliqueront durant 90 minutes.

Espérons à un beau temps et une nombreuse foule de sportifs.

BOULE SISTERONNAISE

Demain Dimanche 6 Novembre, à 9 heures, dans une salle de la Mairie la Boule Sisteronnaise tiendra une assemblée générale.

Ordre du jour : Compte rendu moral et financier ; Questions diverses ; Renouvellement du bureau.

Vu l'importance de cet ordre du jour, les sociétaires sont invités à assister nombreux à cette réunion.

ASSOCIATION SYNDICALE
DE RECONSTRUCTION
DES BASSES-ALPES

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale de Reconstruction des Basses-Alpes, aura lieu aujourd'hui Samedi 5 Novembre, à 16 heures, à la Mairie de Sisteron.

Ordre du Jour :

1o) Compte-rendu des opérations de reconstruction.

2o) Compte-rendu financier. Approbation de la gestion du bureau.

3o) Election du nouveau bureau à la majorité relative et au scrutin secret.

4o) Participation financière des associés en 1956.

Seules les personnes munies d'une convocation régulière seront admises à cette assemblée.

LA TOUSSAINT

Bien qu'aucune cérémonie officielle n'ait eu lieu, et malgré la pluie, notre cimetière a été l'objet de très nombreuses visites de la part de la population, aussi de longues théories de parents et d'amis, les bras chargés de fleurs, sont allés décorer les grandes tombes comme les plus modestes. Ces fleurs du souvenir étaient le témoignage des regrets que laissent parmi nous ceux qui dorment leur dernier sommeil.

Signalons que le cimetière avait reçu une toilette appropriée à la circonstance, ainsi que les abords des tombes que des mains pieuses avaient nettoyées.

ACCIDENT

Un accident d'auto qui vient de couter la vie à deux personnes, M. et Mme Augustin Roman, greffier de Paix à Séderon, père et mère de M. Jean Roman, chaussures, à Sisteron.

Cet accident s'est produit au Col du Négron, situé à la limite de la Drôme et des Basses-Alpes, face à la route menant au Col de la Pigière, dans la matinée de Mercredi. L'automobile que conduisait M. Roman est tombée dans le ravin.

Ces deux personnes, sympathiquement connues, sont restées 24 heures sans secours et ce n'est que Jeudi matin qu'un chasseur a donné l'alerte.

En cette pénible circonstance nous adressons à M. et Mme Jean Roman, à Mlle Roman et à toute la famille, nos sincères condoléances.

MORALE ET HYGIENE

Nous savons tous que la Municipalité a fait construire à l'aire Saint-Jaume un Water-Closet pour les passants et les joueurs de boules. C'est normal, attendu que les endroits où il y a agglomération de personnes il faut des édicules. On se demande pourquoi le quartier de la Place n'a pas bénéficié des mêmes avantages, alors que la semaine, les mercredis samedis et jours de foire, elle est occupée par le public et les marchands.

Pour la morale et pour l'hygiène, il est utile de remédier à ce manque de vespasienne en créant un Water souterrain dans ce quartier.

Nous espérons que bientôt cet objet de toute nécessité sera édifié afin de permettre au public de satisfaire aux caprices de la nature dans un endroit discret.

ADIEU... BEAUX PLATANES

Pour les besoins de la cause, quelques beaux platanes de la Place de l'Eglise ont disparu. Ils sont les victimes de la nouvelle voie que nous appellerons « Boulevard de l'Evêché ». Ils gênaient la rentrée de cette belle route qui, dans un temps plus ou moins long, sera un superbe boulevard à la disposition des piétons et des gros transports.

Et puisque le progrès exige des victimes, jetons encore un pleur sur la disparition de ces arbres presque séculaires à l'ombre desquels plusieurs manifestations locales s'y sont déroulées et des générations d'enfants s'y sont amusées. Ces magnifiques platanes, avec ceux de la Place de la Mairie, dont nous avons déjà signalé la disparition, faisaient l'orgueil de Sisteron, mais du Sisteron d'autrefois. Aujourd'hui le modernisme sévit de partout, notre ville n'aura bientôt plus rien des temps passés, elle sera une ville plus moderne et par conséquent plus accueillante.

Nos aïeux étaient plus philosophes que nous, ils se contentaient de l'aspect médiéval de leur pays, tandis que nous, les évènements aidant, nous devons subir les transformations de notre ville en exprimant les regrets d'avoir connu d'autres temps.

VARIETES - DANCING

A l'occasion de la Foire, aux Variétés-Dancing, à 14 heures, aura lieu un Grand Bal animé par Aimé Blanc et son Ensemble.

ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES
DU COLLEGE PAUL ARENE

Jeudi dernier, l'Assemblée Générale de l'A. P. E. du Collège de Sisteron s'ouvrait, sous la présidence de Me Malplat, par une allocution de Mme la Directrice souhaitant aux parents la bienvenue et leur assurant, tout en faisant la part des imprévus, une excellente mise au point pour une année qu'elle — avec les parents — désire la meilleure.

L'ordre du jour appelle alors l'élection au Conseil de l'Association de six membres nouveaux. L'assemblée intérine les trois candidatures de parents d'internes et les trois candidatures de parents d'externes. Dès lors le Conseil de l'A. P. E. comporte les dix-huit membres exigés par les statuts. Et, très bientôt, sera convoqué pour l'élection du Bureau et l'examen des vœux exprimés par l'Assemblée Générale.

Sous un triple aspect : hygiène, difficulté du « métier scolaire », pédagogie, un instituteur, pressenti par le Président, exposa à un auditoire fort attentif la conduite idéale à tenir au sujet du travail du soir. Que les conclusions tirées et par le conférencier et par les parents se concrétisent un jour, avec une re-vision de nos habitudes, sans remonter toutefois... aux « Dabiboniens ! ».

Examen des finances de l'Association et de leur récupération améliorée ou augmentée, quelques précisions sur la vie de l'A. P. E., conduisent l'Assemblée au moment des vœux : ils se rapportent aux permanences, à la fiche de travail et surtout au carnet de quinzaine, aux rencontres entre parents et professeurs ; leur rédaction en sera assurée par le prochain Conseil.

Puis chacun se retira persuadé que du bon travail a été fait, et qu'il en reste encore !...

FETE DE L'ARMISTICE

Le 11 Novembre, comme les années précédentes et en accord avec la Municipalité, l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants invite la population entière, les poilus 14-18, ceux de 39-45, les Veuves, Ascendants les Combattants Volontaires de la Résistance, les Prisonniers, les Déportés, Internés, Otages, à assister aux manifestations organisées pour commémorer cet anniversaire.

A 9 heures 30, une messe de Requiem sera célébrée à la mémoire de nos grands morts par M. le Chanoine Ailhaud.

A 10 heures 45, rassemblement Place de la Mairie. Le cortège se rendra au Monument des glorieux Morts des Combattants Volontaires de la Résistance, cours Melchior-Donnet, ensuite au Monument aux Morts des héros des deux guerres, place de l'Eglise.

Hommage de fidélité et de reconnaissance sera rendu aux Morts des deux Monuments.

Une délégation d'Anciens Combattants se rendra au cimetière porter une couronne de fleurs.

Vers 13 heures, repas amical chez le camarade Achard, à la Potinière.

Enfin à 21 heures, Bal offert à la population, à l'Alcazar, avec un orchestre qui sera la surprise agréable de la journée puisqu'il est jeune, dynamique, inconnu des clients de cette salle, mais il a du rythme, de l'entrain, des nouveautés et du souffle.

Ce même jour de dévouées vendeuses offriront le « Bleuet de France ». Réservez-leur bon accueil et soyez généreux afin que l'on puisse mieux soulager les grandes plaies consécutives aux guerres. A l'avance merci.

Les camarades désirant participer au banquet sont priés de se faire inscrire chez le trésorier Boudouard, chaussures, ou chez le président-fondateur Pascal Lieutier, libraire, avant le 7 Novembre, dernier délai.

Pour tout achat de Meubles
INSTALLATION DE MAGASINS, HOTELS, CAFES
TOUT MATERIEL D'AMEUBLEMENT ET LITERIE
POUR COLLEGES, HOPITAUX, COLONIES
adressez-vous aux
Meubles BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON
CHOIX — QUALITE — PRIX

© VILLE DE SISTERON

COMBATTANTS
PRISONNIERS DE GUERRE

Samedi 19 Novembre, à 20 h. 45, réunion importante salle de la Mairie. Nous aurons parmi nous notre Président et divers membres du bureau départemental, ainsi que notre camarade Rihel qui nous entretiendra des retraites et mutuelles diverses.

Les questions suivantes seront traitées : Pécule, Carte du Combattant, Retraites, Mutuelles.

Chacun pourra exposer sa propre situation.

Venez tous à cette réunion qui sera d'un grand intérêt.

Le Président : CHARVET.

CLIQUE DE SISTERON

En vue des Fêtes de l'Armistice et de la Sainte-Cécile, tous les Cliquards sans exception sont priés de se présenter les Lundi 7 Novembre à 20 h. 30 très précises et le Jeudi 10 Novembre à 20 h. 30, à la salle de la Place de la Mairie.

D'autre part, les Cliquards n'ayant pas encore rapporté leur instrument à la salle de répétition sont instamment priés de le faire aujourd'hui Samedi 5 Novembre avant 20 h.

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

SEMAINE NATIONALE
DE L'ECLAIRAGE
ET DE LA SIGNALISATION

L'Association « La Prévention Routière » organise, sous le haut patronage du Gouvernement, une Semaine Nationale de l'Eclairage et de la Signalisation du 3 au 9 Novembre courant.

Cette manifestation qui consistera essentiellement à vérifier le fonctionnement des projecteurs des véhicules de toutes catégories, présente un intérêt incontestable pour les usagers de la route.

L'intervention des Services de Police et de Gendarmerie pendant la durée de cette manifestation devant se traduire par des conseils ou de simples avertissements, sauf pour les infractions particulièrement graves, il est vivement recommandé à tous les automobilistes de se soumettre aux contrôles envisagés dont l'unique but est d'assurer une meilleure sécurité de la route, en réduisant le nombre et la gravité des accidents provenant de l'éclairage défectueux des véhicules.

COLLEGE MIXTE DE SISTERON

Toute notre ville s'est réjouie de l'heureuse solution qui a été apportée au problème de la rentrée pour le Collège de Sisteron. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de reproduire la réponse de M. le Ministre de l'Education Nationale à M. Naegelen, ancien ministre, député des Basses-Alpes, conseiller général des Basses-Alpes, qui avait bien voulu accorder une fois encore son bienveillant appui en faveur de cet établissement si cher au cœur des Sisteronnais.

Monsieur le Ministre

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les difficultés dans lesquelles s'est trouvé le Collège de Sisteron à la veille de la rentrée scolaire.

Souhaitant, ainsi que vous-même, un règlement rapide des problèmes en question, j'ai chargé l'Inspection Générale des Services Administratifs de se rendre sur place et déjà un accord est intervenu avec la ville pour la répartition des dépenses nécessaires au logement des internes garçons à Castel-Bevons.

Je suis heureux de pouvoir ainsi vous informer de l'heureuse solution qui a pu être arrêtée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments de haute considération.

Le Ministre
de l'Education Nationale.

AVIS A NOS ABONNES

Les abonnés dont l'abonnement expire courant Octobre sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans l'envoi du journal. Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre C. C. P. 156-36 Marseille ou au bureau du journal.

SANG-FROID D'UNE MARCHANDE DE TABAC

Une débitante de tabac des environs Mme Lucie Gard, comptait sa caisse à la fin de la journée lorsqu'un individu à la mine patibulaire fit irruption dans la boutique et s'empressa d'éteindre l'électricité. Sans perdre son sang-froid, la courageuse commerçante braqua la lumière de son boîtier Wonder sur l'indésirable visiteur qui, craignant sans doute d'être reconnu, prit la fuite sans demander son reste. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

ALCAZAR - BAL

C'est demain Dimanche 6 Novembre, à 21 heures, dans la salle de l'Alcazar que l'ensemble Léon Ailhaud et sa chanteuse, animera le Bal que donne la direction de cet établissement. La jeunesse est donc conviée d'assister à cette manifestation.

QUADRILLE SISTERONNAIS

C'est dans une ambiance de gaîté, d'entrain, que le Quadrille Sisteronnais a fêté, Dimanche 23 Octobre, dans la magnifique salle de l'Alcazar décorée à cet effet, son 30me anniversaire.

Cette soirée de gala fut un nouveau succès pour ce groupe si dynamique, fondé en 1925 par Mme Massot-Devèze et qui, depuis, a porté bien loin le bon renom de notre ville.

Ce fut tout d'abord nos Quadrilleurs présentés par leur jeune directeur Roger Samuel, qui interprétèrent une comédie *A l'Auberge de M. Tripet* et reçurent les applaudissements chaleureux du public.

A son tour leur comique troupier Léon Albert divertit l'assistance par ses monologues de la « belle époque ».

Puis le groupe théâtral « Les Comiques de Saint-Laurent » dans une pièce pleine d'humour *Les malheurs de Jan lou pastre* vint divertir le public. Malgré la difficulté de comprendre leur patois du Champsaur, l'on apprécia beaucoup leur talent de comédiens.

Notre Quadrille dansa leurs danses folkloriques au son de la Fanfare du Boumas fut très apprécié par l'assistance et laissa la place aux danseurs.

Un bal très animé par l'orchestre Bernard et son Ensemble, du Casino de Digne, vint terminer en beauté cette soirée.

Félicitons nos Quadrilleurs qui marquèrent autour de leur présidente Mme Massot-Devèze, de M. Raoul Arnaud, vice-syndic de la Maintenance, et de M. Fauque, 1er adjoint au maire, ce joyeux évènement.

QUINCAILLERIE TURCAN
MERCREDI 9 NOVEMBRE
de 9 heures à midi
présentation et démonstration gratuite
de la nouvelle Machine à Coudre
ELNA
super automatique
Renseignements Documentation
Entrée Libre

ECOLE VAUCANSON

Dimanche 23 Octobre, les Anciens Elèves Alpins de l'Ecole Vaucanson, de Grenoble, tenaient leur assemblée générale dans notre ville.

Ce groupement réunissait plus de 100 membres et qui fut fondée voici quelques années par leur dynamique président Para, de La Roche des Arnauds, prend un essor des plus surprenants par l'amitié qui règne au sein des étudiants de cette grande école technique de France.

Cette assemblée se déroula tout d'abord dans la salle de l'Alcazar. Il fut surtout question d'entr'aide et le plaisir de se retrouver, certains après 30 ans, fit dérouler cette réunion dans une ambiance des plus sympathiques.

Après l'arrivée de M. Jouet, directeur de l'Ecole, et M. Roth, vice-président de l'Association des Anciens Elèves de Grenoble, ainsi que de M. Fauque, directeur de l'Ecole Primaire de Sisteron, 1er adjoint au maire, un apéritif d'honneur fut servi dans cette belle salle de l'Alcazar.

Personne ne fut oublié, tous les membres se rendirent ensuite au cimetière déposer une gerbe sur la tombe de leurs anciens camarades de classe et du poète Paul Arène.

C'est ensuite à l'Hôtel des Acacias, chez leur ami Clergue, que 50 membres se réunirent autour d'une belle table. M. Jouet, directeur, leur témoigna de sa satisfaction de se trouver parmi eux, qui représentent plus de 50 ans d'existence, avec deux anciens de l'Ecole : MM. Baret Arthur et Nevière Georges, sortis en 1904. Il leur énuméra les résultats obtenus récemment dans son établissement qui sont des plus élogieux. Mais la gaieté mit vite la salle dans une ambiance extraordinaire.

Vers 20 h., les Anciens Elèves se quittèrent en partie, remerciant Roger Samuel ainsi que tous les Sisteronnais, de l'organisation parfaite de cette belle journée qui ne sera pas oubliée, et de l'accueil qu'ils ont eu.

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE
Rue de Provence — Tél. 2

ETAT-CIVIL
du 27 Octobre au 3 Novembre 1955

Néant.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Françoise Arnoul, Ralph Vallone dans
ORAGE

M. N. DONDAIN
Spécialiste en Ceintures Médicales et Corsets de Toilette
recevra à l'Hôtel des Acacias
Lundi 7 Novembre, Jour de Foire.

CALAMITES PUBLIQUES

Par arrêté du 19 Octobre 1955, Sisteron a été classé dans la zone atteinte par les orages survenus les 24 juin et 25 juillet 1955.

Cet arrêté permet aux industriels, commerçants, agriculteurs et propriétaires ruraux, victimes des calamités susvisées, de bénéficier de prêts consentis par les institutions de Crédit Agricole Mutuel, à des conditions particulièrement avantageuses et de certains allègements fiscaux.

Les demandes de dégrèvement d'impôts doivent être adressées, après visa de la Mairie, à M. le Directeur des Contributions Directes à Avignon.

NECROLOGIE

Une carte venant de Rabat (Maroc) nous apporte la triste nouvelle du décès de Madame Madeleine Robert, épouse Flavien Nicolas.

M. et Mme Nicolas, l'âge venu, s'étaient retirés dans leur famille à Rabat, chez Mme Henriette Latil, institutrice dans cette ville.

Aux nombreuses condoléances reçues en cette pénible circonstance, nous adressons les nôtres à M. Flavien Nicolas ainsi qu'à toute sa famille.

DECLARATION 1956
POUR CARBURANTS DETAXES

Les propriétaires de matériel agricole à essence, gas-oil ou pétrole sont avisés que les imprimés de déclaration pour l'année 1956 en vue de l'attribution de carburants détaxés, sont à leur disposition en Mairie.

Les demandes remplies devront être déposées au secrétariat avant le 20 Novembre 1955. Passé ce délai, elles seront considérées comme déclarations complémentaires et les attributions de carburant détaxé seront réduites en conséquence.

LE SULTAN BEN YOUSSEF
REVIENT...

Après le volte-face du Glaoui, Ben Youssef réapparait.

Tous les détails dans
PARIS - MATCH

Au même sommaire : Le « non » de la Sarre : un « oui » à Hitler ; L'affaire « Margaret » ; Les résultats de notre grand concours.

un superbe TAILLEUR...
un beau COMPLET...
un VESTON fantaisie...
OUI... *mais avec la griffe*
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Garantie Assurée

MARGAILLAN — TAXI
Téléphone 194
12, rue de Provence, SISTERON

NOUVEAU
VELOSOLEX 1956
Livrable au Garage BUES

RICHAUD Georges
Radio Diplômé
18, Place de la Mairie
SISTERON
Dépannage Postes ttes marques
Agent
Radiola Schneider Visseaux
Postes Piles-Secteur Pizon Bros
Cadre Antiparasites *Capte*
Tourne disques *Visseaux*
Fers *Thermor* Rasoirs
Couvertures Electriques
Location Pick-Up
Postes d'occasion
Vitrine d'Exposition
— *VENTE A CREDIT* —

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Mme AUTRIC
PEDICURE MEDICAL
5, Rue Jeu de Paume — DIGNE
Téléphone 35
recevra sa clientèle de 9 à 19 heures
Lundi 7 Novembre, Hôtel des Acacias
Soulagement immédiat sans douleur
Cors, Durillons, Ongles incarnés, etc.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Vespa 125 cc.
1955
125.000 frs
+ taxes
Compteur km 3.600 francs
Nouveau Moteur très silencieux
Consommation diminuée
Carrosserie affinée
Suspension encore améliorée
Fabrication en grande série
Agences partout
Livraison immédiate
Distrib.: Maxime BUES à SISTERON

Agent Officiel
W. VIGNET
Rue de Provence

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

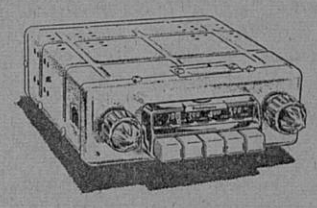
RADIO-MATIC
la T. S. F. dans votre voiture
Agent installateur
A. BRUN
Garage du Dauphiné — SISTERON
Téléphone 26

Pour avoir un beau meuble, solide, à un prix raisonnable, où aller ?
Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
Grand assortiment de
SALLE A MANGER — CHAMBRE A COUCHER
Tous les Styles — Tous les Prix
Tout ce qui concerne la Literie (Balatum, etc...)
ENTREE LIBRE — Une visite n'engage à rien
Grande facilité de paiement
Attention à la bonne adresse... Ne pas confondre
57, Rue Droite — SISTERON

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons
Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

UN VETEMENT DE QUALITE
s'achète toujours chez
TOUT pour l'Homme la Femme l'Enfant
Philip
Mme REYNAUD
62, Rue Droite
Avant tout achat, pour tous vos articles d'hiver, venez nous voir.
Vous économiserez de l'argent et vous serez mieux servis.
Réduction de 5 % aux familles nombreuses.

Les
NOUVEAUX POSTES
PHILIPS
* 1956 *
série synchro-magnétique
sont en vente chez
Marceau SCALA Rue de Provence — SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
L'HIVER EST LA...
N'attendez plus pour faire votre provision de charbon
Passez vos commandes dès à présent chez
E. JOUVE
Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie
Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY
CARMONOIX seul dépositaire pour la région

© VILLE DE SISTERON